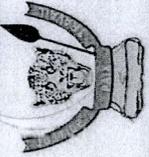


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°197/2024

A L'ENTREPRISE TRINITY ENGINEERING CORPORATION

Après avoir reçu le contrat n° TRX/01/DGRAD/TBU/2024 conclu avec la DGRAD/Province de la Tshopo, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent cinquante-cinq mille trois cent trente-quatre, quatorze centimes (USD 255 334,14) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille sept cent quatre-vingt-sept, trente-quatre centimes (USD 1 787,34), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 08/10/2024.

Directeur Administratif et Financier

Secrétaire de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général

